



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### perspectives

#### Question au Gouvernement n° 2190

#### Texte de la question

##### PLAN " DEFENSE DEUXIEME CHANCE "

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe UMP.

Mme Geneviève Colot. Madame la ministre de la défense, le Gouvernement et votre ministère ont lancé le plan " défense deuxième chance " destiné aux jeunes en conflit avec la société et au bord de la rupture scolaire dont le parcours se termine parfois devant la justice, voire en prison.

Vous avez voulu rompre avec cette spirale infernale et leur réapprendre la vie en société, nos valeurs et le chemin de l'emploi. Ils sont pensionnaires, entourés par les cadres de l'armée et les enseignants volontaires de l'éducation nationale.

Le premier établissement a été ouvert en Seine-et-Marne, deux autres sont prévus dans ma circonscription de l'Essonne.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous donner plus de précisions sur l'avancement de ce programme et l'accueil qu'il rencontre auprès des jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de la défense*. Madame la députée, le projet " Défense deuxième chance " s'adresse à des jeunes de dix-huit à vingt et un ans en échec scolaire et social et vise à les remettre à niveau, durant une année renouvelable, en leur délivrant une formation comportementale mais aussi scolaire et professionnelle.

Le 8 juin dernier, le Premier ministre annonçait le projet ; le 26 septembre, nous accueillions les premiers stagiaires. En moins de quatre mois, nous avons donc créé l'établissement public qui soutient ce projet, un statut pour les jeunes volontaires, recruté l'encadrement et les stagiaires et établi un programme pédagogique. C'est un exploit, et je tiens à remercier tout particulièrement les ministres de l'emploi et de la cohésion sociale, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, qui a mis à notre disposition le premier centre, de leur soutien, de leur aide et de leur efficacité en la matière.

Bien entendu, nous allons poursuivre ce plan en créant un à deux centres par mois, pour parvenir à un total de cinquante centres répartis sur tout le territoire national.

Les prochains centres ouvriront en Saône-et-Loire le 1er novembre, dans l'Essonne et dans l'Aveyron le 1er décembre prochain. Bien entendu, toutes ces ouvertures futures sont subordonnées à la mise à disposition, par le ministère de la défense, d'autres ministères et des collectivités territoriales, d'infrastructures nous permettant d'accueillir ces jeunes dans des conditions normales.

Quant à l'accueil fait par les jeunes, il suffisait de les entendre à Montry, il y a quelques jours, dire leur fierté de pouvoir être dans ce centre, leur espoir d'avoir la possibilité d'échapper à une vie dégradée et à une exclusion sociale pour se rendre compte que ces centres répondent à un vrai besoin.

Ces jeunes sont recrutés à partir de la journée d'appel de préparation à la défense et parmi ces jeunes que nous détectons comme étant en difficulté lors de ces journées, plus de 50 % adhèrent immédiatement au projet tandis que les autres demandent à réfléchir mais à pouvoir le suivre.

Il s'agit donc d'un projet qui nous concerne tous et qui répond effectivement à notre réelle responsabilité à l'égard de ces jeunes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et*

*du groupe Union pour la démocratie française.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Colot](#)

**Circonscription :** Essonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2190

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2005